



droit d'être protégé autour d'un distributeur ?

Par **savoirvivre**, le **01/04/2010** à **19:44**

Bonjour,

j'aimerais bien savoir si c'est possible de créer le droit/loi d'être protégé au moins 5 - 10 mètre autour d'un distributeur d'une banque ?

Surtout pour la sécurité dans les grandes villes, car il y a tjrs un clochard quelques part qui est assis juste à coté, ou pire, un enfant qui fait la manche juste à coté de toi, pour capter ensuite la numero de son code bancaire ??

ca serait bien, de faire monter une droit/loi ladessus combiné avec une amende, non?

une affaire pour le president ? pour le ministere? politique ? ;-)

en tout cas, on se sentirait mieux protégé , non?

moi, je vote POUR et pour la France entiere ! car j'ai vecu trop des situations delicates, quand j'ai voulu tirer l'argent